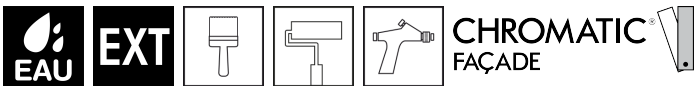


SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Revêtement décoratif et d'imperméabilité, d'aspect lisse mat, non appétant pour escargot



Définition	Revêtement décoratif et d'imperméabilité de façade à base de résines acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse, non appétant pour les gastéropodes, réticulables par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.
Domaines d'emploi	- Extérieur. - Décoration des façades neuves ou anciennes en système D3 (I1). - Assure les fonctions d'imperméabilité des Classes I1 à I4 (A2 à A5).
Points forts	- Monoproduit : productivité et rentabilité sur chantier. - Grande facilité d'application grâce à une formule allégée, dépose et repartition aisées du produit. - Mat minéral profond. - Action revêtement non appétant pour escargots renforcée.
Caractéristiques	- Excellent mouillage et enrobage de l'armature en Classe I4 (A5) (résistance à la fissuration). - Permet de réaliser des revêtements I1 à I4 (A2 à A5) avec un seul produit. - Bonne perméabilité à la vapeur d'eau. - Résistance accrue à l'encrassement grâce à son co-liant hydrophobe.
Caractéristiques Techniques	Aspect du film sec : - Mat profond. Nuances : - Blanc et toutes teintes du nuancier CHROMATIC® Façade. Masse volumique à 20 °C : - En blanc (en kg/dm³) : 1,16 ± 0,05 (norme EUR PL 004). Extrait sec pondéral : 71 ± 2 % Extrait sec volumique : 66 ± 2 % Temps de séchage à 23 °C et 50% d'humidité relative : - Hors pluie : 5 h Temps de recouvrement à 23 °C et 50% d'humidité relative : - Recouvrable : 24 h Rendement moyen : - Supports lisses : 250 à 400 g/m² par couche. Conditionnement : 15 L Conservation : 24 mois en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des températures supérieures à 35 °C. Hygiène & Sécurité : - Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com ou sur le site www.peintures-gauthier.com

Date d'édition : 13/06/2025 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Mise en œuvre	Processus :			
	Classe/Nature des désordres	Couche d'impression	Couche intermédiaire (1)	Couche de finition
	D3 : Porosité, faïençage	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) à 250 g/m²		SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 300 g/m²
	I1 : Porosité, faïençage, microfissures d'ouverture inférieur à 0,2 mm	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) à 250 g/m²		SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 300 g/m²
	I2 : Fissures inférieures à 0,5 mm	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) à 250 g/m²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 300 g/m²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 300 g/m²
	I3 : Fissures inférieures à 1 mm	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) à 250 g/m²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 400 g/m²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 400 g/m²
	I4 : Fissures inférieures à 2 mm	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) à 250 g/m²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 800 g/m² + ARMATURE (2)	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE à 400 g/m²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être déterminée sur chantier.

(1) Marouflage de l'armature en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramiques, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents, on utilisera SKINFOND 4X4 en couche d'impression (voir fiche produit). SKINFOND 4X4 est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 - Cahier P1-1 - chapitre 7 pour :
- Le traitement des fissures localisées.
 - Le traitement des fissures réparties dans la façade.
 - Le traitement des joints de gros oeuvre.

Date d'édition : 13/06/2025 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Type de supports et preparation	Type de support : • Supports visés par les normes NF DTU 59.1 et 42.1, tels que : ◦ Bétons de granulats courants ou granulats légers. ◦ Bétons ou maçonneries enduits au mortier de liants hydrauliques. ◦ Pâtes de verre, carreaux de céramique (impression SKINFOND 4X4). ◦ Mortiers de plâtre type « parisien » (impression SKINFOND 4X4). ◦ Béton cellulaire autoclavé. • Tous ces supports pourront être bruts ou décapés. • Dans le cadre de la réalisation d'un système d'imperméabilité, les anciens revêtements organiques d'épaisseur inférieure à 300 µm ne pourront être conservés qu'après réalisation d'une étude préalable par un organisme indépendant concluant un maintien. Ceux supérieurs à 300 µm seront obligatoirement décapés, sauf si l'étude préalable conclue à la possibilité de conservation lorsque le système retenu est de Classe I1. En l'absence d'une étude préalable pour un chantier inférieur à 500 m², celle-ci peut être exécutée par l'entrepreneur. <table><tr><td>Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité / Epaisseur du revêtement en place</td><td>I 1</td><td>I 2</td><td>I 3</td><td>I 4</td></tr><tr><td>Inférieure à 300 µm</td><td>Etude préalable</td><td>Etude préalable</td><td>Etude préalable</td><td>Etude préalable</td></tr><tr><td>Supérieure à 300 µm</td><td>Etude préalable</td><td>Décapage obligatoire</td><td>Décapage obligatoire</td><td>Décapage obligatoire</td></tr><tr><td colspan="5">Les mortiers de plâtre "type parisien" seront traités en système I3 et I4</td></tr></table> Préparation des supports : • Les travaux préparatoires se feront conformément aux normes NF DTU 59.1 et 42.1. • Une décontamination avec PPG SOLUTION AL sera effectuée avec le plus grand soin dans le cas de supports comportant des algues, lichens. • Pour le traitement des parties courantes, se référer au tableau "Processus" dans la partie "Mise en oeuvre".				Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité / Epaisseur du revêtement en place	I 1	I 2	I 3	I 4	Inférieure à 300 µm	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Supérieure à 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Les mortiers de plâtre "type parisien" seront traités en système I3 et I4				
Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité / Epaisseur du revêtement en place	I 1	I 2	I 3	I 4																				
Inférieure à 300 µm	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable																				
Supérieure à 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire																				
Les mortiers de plâtre "type parisien" seront traités en système I3 et I4																								
Application	Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet. Dilution : • À l'eau. Nettoyage du matériel : • À l'eau immédiatement après usage. Précautions d'emploi : • Température du support comprise entre 5 °C et 35 °C. • Humidité relative inférieure à 80 %. • Ne pas appliquer par temps de gel ni sur support humide ou condensant. • Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.																							
Classification	Classification AFNOR : • Classification : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2/10c. Catégorie / Valeur de COV : • Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010). • Ce produit contient maximum 40 g/L de COV. • Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants. Classification NF EN 1062-1 "EVWA" : • D3 : E4 V2 W3 A1 • I1 : E4 V2 W3 A2 • I2 : E4 V2 W3 A3 • I3 : E5 V2 W3 A4 • I4 : E3 V2 W3 A5																							